

clésiastique avait le secret dessein de détacher le roi du ministre Turgot, que le clergé redoutait énormément à cause de ses idées de réformes; mais il échoua cette fois dans sa tentative. Louis XVI conserva toute sa confiance au contrôleur général, et à sa sollicitation il éleva Lamoignon de Malesherbes, son ami, au département de la maison du roi, en remplacement du duc de la Vrillière, qui fut disgracié; en outre, le comte de Muy étant mort, sa majesté donna le département de la guerre au comte de Saint-Germain, grand partisan des réformes, et qui vint renforcer la faction de Turgot et de Malesherbes.

Le contrôleur général se crut alors assez puissant pour aborder ouvertement l'exécution de son système. Il supprima la corvée pour les grandes routes et la remplaça par une contribution dont aucun propriétaire n'était exempt; il abolit la police vexatoire qu'on exerçait dans Paris sur les céréales; il renversa les jurandes et communautés de commerce pour proclamer l'affranchissement de l'industrie, et dressa une ordonnance pour exécuter le canal de Bourgogne, destiné à joindre la Saône à la Loire, par la rivière l'Yonne, en passant par Dijon, Montbard et Tonnerre.

Tous ces édits, qui étaient sérieusement dans les intérêts des masses, soulevèrent, comme les précédents, les clameurs de la noblesse, du clergé et de la magistrature; les princes, les princesses, et à leur tête Marie-Antoinette, effrayèrent le roi sur les conséquences des changements proposés par les ministres. Le faible Louis XVI, ballotté entre les deux partis, voulut d'abord essayer des moyens de conciliation; puis ne pouvant réussir à rapprocher la cour et les ministres,

il laissa le champ libre et abandonna la direction des affaires à la reine. Celle-ci envoya immédiatement demander à Turgot sa démission; le contrôleur général obéit, et se retira du ministère avec Malesherbes. Le parlement, le clergé et la noblesse crièrent victoire, et firent une sorte d'ovation à Marie-Antoinette.

Dès ce moment, Louis XVI se trouva entièrement effacé par sa femme, et ne fut plus désigné par les grands seigneurs que par le sobriquet de roi Vulcain, à cause de la manie qu'il avait d'être habile forgeron; la reine, au contraire, fut regardée comme la maîtresse absolue du royaume, la dispensatrice de toutes les faveurs et dignités, et chacun chercha à mériter ses bonnes grâces. Vu le caractère capricieux de cette femme, il était facile de prévoir les maux qu'elle allait appeler sur la nation. Au lieu de s'entourer d'hommes austères pour l'aider dans son gouvernement, elle rallia autour de sa personne les esprits les plus frivoles; elle consulta les gens graves sur ses parures, et les étourdis sur les affaires de l'état. Au lieu de composer son conseil de légistes, de financiers et de savants, elle le forma de femmes légères et corrompues, ses complaisantes.

Les bals et les fêtes nocturnes se succédèrent presque sans interruption à Versailles; la cour étala plus de faste qu'elle n'en avait eu sous Louis XIV; la maison des frères du roi fut montée avec plus de somptuosité que celle du dauphin sous le prodigue Louis XV; Mesdames furent gorgées d'or, et eurent plus à se louer des libéralités du roi leur neveu que de celles de leur père.

Les d'Orléans ne manquèrent pas non plus d'accourir à la

curée, ainsi que les princes de Condé, quoiqu'ils possédassent des richesses colossales. Fort heureusement, il s'introduisit à Versailles quelques-uns des goûts ruineux des seigneurs de la cour britannique, qui firent rentrer dans la circulation une partie des trésors volés à la nation. L'anglomanie fit fureur : partout les vieux parcs tombèrent pour faire place à des jardins anglais d'une capricieuse irrégularité; les princes donnèrent des millions à des filles d'opéra qu'ils affectaient de ne pas aimer; ils se mirent à jouer et à perdre des sommes énormes. Toujours pour imiter nos voisins d'outre-mer, ils firent venir à grands frais des chevaux et des jockeys, et eurent des courses et des paris comme à Londres. Marie-Antoinette présidait à tout, au jeu et aux courses, et se jetait avec une sorte de vertige dans ces nouveautés extravagantes.

Sous les règnes précédents, les équipages, les meubles, les habillements, les ornements de tous genres, avaient conservé une ampleur et une solidité qui les soutenaient contre de nouveaux caprices; la jeune reine affecta de dénigrer les traditions du passé, et sous prétexte de se délivrer de tout appareil magnifique, elle donna carrière à son goût pour les futiles inventions de la mode.

Les mœurs suivirent également la fatale impulsion que leur donna Marie-Antoinette, et bientôt les plus grandes dames de la cour ne rougirent pas, à son exemple, d'inspirer ou de ressentir de monstrueuses passions les unes pour les autres. Jusqu'à la mort de Louis XV, la jeune dauphine avait apporté quelque réserve dans ses liaisons, et s'en était tenue à cinq ou six favorites, que l'on disait être la petite Langeac, une de ses demoiselles d'honneur, les duchesses

de Péquigny, de Saint-Maigrin, de Cossé, et la demoiselle Dorvat, une de ses femmes de chambre; mais quand elle fut reine, elle ne mit plus de frein à ses débordements, et commença ses fameuses promenades nocturnes et ses courses matinales dans le parc de Versailles, où, seule et cachée sous divers déguisements, elle allait à la recherche de beaux jeunes hommes et de séduisantes jeunes filles.

Un livre intitulé le Lever de l'aurore, écrit, affirme-t-on, par un de ceux que le hasard avait conduits dans les bras de la reine, vint révéler les mystères de ces promenades et causa un grand scandale. Peu de temps après, Marie-Antoinette elle-même prit soin de justifier les accusations portées dans ce pamphlet. Lors des fêtes du sacre, pendant son séjour à Reims, elle donna à la cour un banquet magnifique, le soir, dans un lieu appelé l'île d'Amour; puis, à la fin du souper, lorsque les liqueurs eurent échauffé les têtes, elle fit éteindre les lumières, et semblable à une bacchante en furie, elle se précipita dans les bosquets, entraînant à sa suite les princesses, les princes, les dames, les grands seigneurs, qui tous se confondirent dans une effroyable orgie.

On prétend que ce fut à partir de cette fameuse nuit que le jeune duc de Coigny parut honoré des faveurs toutes particulières de la reine, ce qui l'eût conduit inévitablement à une haute fortune, si monseigneur le comte d'Artois n'était venu à la traverse. Marie-Antoinette n'apporta pas plus de mystère dans son intrigue incestueuse avec son beau-frère qu'elle n'en avait mis dans ses amours avec le beau Coigny; elle affecta de se montrer partout en public avec le prince, même au spectacle, où très-souvent, dit l'auteur des Essais

historiques sur la vie de la Reine, dans les entr'actes tous deux se retiraient dans l'arrière-loge, pendant que la grosse Montansier, la directrice du théâtre, gardait la porte et empêchait les importuns de les venir troubler dans leurs ébats amoureux. Après le spectacle, monseigneur d'Artois et Marie-Antoinette remontaient dans un galant équipage et revenaient à Versailles fort avant dans la nuit.

On raconte que Louis XVI, instruit enfin de ce qui se passait par un amant rebuté, et voulant donner une leçon à sa femme, fit fermer toutes les grilles du palais, avec défense de les ouvrir pour personne; de sorte qu'une nuit la reine fut contrainte, pour gagner son appartement, de passer par une porte bâtarde qui servait aux domestiques, et de traverser les écuries. On ne sait comment elle s'y prit pour détruire les soupçons du monarque, mais elle y réussit complètement, car dès le lendemain l'ordre de fermer les grilles pendant la nuit fut révoqué.

Marie-Antoinette se lassa enfin de son beau-frère, et parut doublement éprise de la piquante marquise de Mailly et du comte de Dillon, jeune débauché qui n'avait pour tout mérite qu'une belle figure, une âme corrompue et un cœur aussi lâche qu'avili. Le nouveau favori obtint de sa royale maîtresse de grandes faveurs, et de l'imbécile Louis XVI des distinctions particulières. Sa majesté poussait la complaisance jusqu'à lui servir de caissier pour le jeu de la reine, et semblait avoir pris cette liaison sous sa protection : une indiscretion vint mettre un terme à cette comédie. Marie-Antoinette, dans un bal où elle avait dansé exclusivement avec son favori, prétendit avoir de grandes palpitations, et pria

Louis XVI de mettre sa main sur son cœur pour la soulager; puis, sous prétexte qu'elle le fatiguait, elle s'adressa au cher comte, qui eut la hardiesse de s'y prêter en présence de son maître. Les courtisans ne purent retenir une exclamation de bruyante hilarité. Le roi prit mal la chose, se retira dans ses appartements, et le lendemain fit envoyer à Dillon l'ordre de rejoindre son régiment. La reine pleura deux jours son amant, et le troisième se consola dans les bras de la belle princesse de Guéméné.

Le merveilleux vicomte de Laval fixa également son attention; ce fut pour peu de temps, elle l'oublia bientôt pour renouer successivement avec le vigoureux duc de Coigny, avec le comte d'Artois, et avec l'empereur Joseph II, son frère, que sa passion pour elle avait déterminé à faire le voyage de France, et à venir à la cour de Versailles.

Sur ces entrefaites, Marie-Antoinette devint enceinte. Chacun raisonna à sa guise sur cet événement; la cour et la ville s'occupèrent de rechercher l'heureux auteur de la paternité; les uns désignèrent l'empereur Joseph; les autres prétendirent que le comte d'Artois s'était lui-même donné un maître; ceux qui étaient mieux instruits firent honneur de la grossesse au duc de Coigny, et allèrent jusqu'à préciser l'heure, le moment et le lieu où la chose s'était faite. Sa majesté ne fit nulle attention aux caquetages des courtisans, et malgré son état continua ses intrigues amoureuses avec les nobles dames et les jeunes seigneurs de sa cour. Madame de Marsan eut un instant les honneurs du mouchoir, et remplaça la princesse de Guéméné dans ses bonnes grâces; mais sa santé délicate l'ayant obligée d'apporter quelque ménage

ment dans ses débauches, la reine la délaissa pour la jeune et belle princesse de Lamballe. Celle-ci captiva la reine au point qu'elle en obtint, comme témoignage de son amour, la charge de surintendante de sa maison, avec quatre cent mille livres de traitement annuel. Son règne dura jusqu'à la délivrance de Marie-Antoinette.

Sa majesté, à son grand désespoir, au lieu d'un dauphin, accoucha d'une fille qu'on nomma Marie-Thérèse-Charlotte et qui devint plus tard duchesse d'Angoulême. Suivant l'usage, Louis XVI était venu s'installer dans l'appartement de sa femme avec quelques-uns des grands dignitaires de l'état dès que les douleurs de l'enfantement avaient commencé. Quand elle fut délivrée, il prit l'enfant dans ses bras, et l'élevant au-dessus de sa tête, il dit au président d'Aligre : « Voyez, monsieur, et affirmez bien au peuple que cette fille » est de moi. »

Après les couches de la reine, le tableau des amusements de Versailles se modifia tout à coup; il n'y eut plus de bals, peu de jeu, mais, par compensation, on multiplia les promenades nocturnes. On s'assemblait le soir au crépuscule sur la terrasse du château, au parterre du Midi, et à la faveur de mystérieux déguisements, les dames de la cour se mêlaient, se confondaient dans l'obscurité avec des commis, des bourgeois, des valets et des soldats. Marie-Antoinette et le comte d'Artois couraient la terrasse et les bosquets, se perdaient, se retrouvaient, puis revenaient au château, où ils faisaient des contes sur ce qu'ils avaient vu. L'imbécile Louis XVI trouvait que tout était pour le mieux, et dans sa bonhomie, faisait venir chaque soir la musique des gardes françaises

dans les jardins pour donner des sérénades à sa femme.

Il est impossible, disent les mémoires du temps que nous citons textuellement, de rapporter à quels débordements s'abandonnait la reine dans ces saturnales, soit avec son beau-frère, soit avec d'autres princes, ou avec des ducs, des marquis, des abbés, des gardes du corps, des valets, ou même avec de nobles dames, des femmes de chambre et des grisettes, car tout lui était bon pour assouvir ses fureurs de messaline. Ces débauches n'empêchaient pas Marie-Antoinette d'avoir une favorite en titre, de même que Louis XV, malgré son Parc-aux-Cerfs, avait conservé la Pompadour et la du Barry; seulement elle en changeait plus souvent. Ainsi elle fit succéder à la belle et langoureuse princesse de Lamballe, madame de Polignac, appelée la comtesse Jules, dont les mœurs étaient abominables et qui passait pour avoir tous les goûts possibles.

Cette femme éhontée vivait publiquement avec un comte de Vaudreuil et avec une dame de la cour, nommée de Laborde. Elle les céda l'un et l'autre à Marie-Antoinette; en échange elle reçut le titre de duchesse, la charge de gouvernante des enfants de France, un traitement considérable, la haute main dans l'administration du royaume, et le droit de vendre à son profit des dignités, des bénéfices et jusqu'à des évêchés. Bientôt rien ne se fit plus à la cour que par les ordres de madame la gouvernante, auprès de laquelle la reine jouait le rôle de l'amant le plus passionné, s'abandonnant à ce sentiment avec une fougue inouïe, jusqu'à mettre de côté tout sentiment de pudeur, sans craindre même devant ses femmes de prendre et de recevoir de lascifs baisers.

La duchesse de Polignac régna despotiquement à Versailles et dirigea à son gré les divertissements de la cour. Jusqu'à cette époque les jardins avaient été ouverts au public; la gouvernante voulut qu'on renvoyât les promeneurs aussitôt après le souper, afin de pouvoir sans contrainte se livrer à des jeux qu'elle avait imaginés pour amuser la reine. Voici en quoi ils consistaient. Le soir, la favorite, qui avait dans ses attributions le département des colifichets, c'est-à-dire l'administration des menus plaisirs, faisait illuminer un des bosquets, où se trouvait un trône de fougère, au pied duquel se rangeaient tous les courtisans. Un souverain était proclamé par la majorité ou désigné arbitrairement par la duchesse. Toute autorité était dévolue au roi des fougères; il jugeait ses sujets sur les plaintes burlesques qui lui étaient faites, et imposait des punitions originales, sans avoir égard au rang des personnages. Vaudreuil, qui était souvent de la partie et très-souvent désigné pour occuper le trône, à cause de sa verve satirique, avait la singulière manie de faire des mariages; il unissait de simples gentilshommes à des princesses du sang, des vicomtes à des duchesses; il donnait au roi une nouvelle épouse, qui était chargée de le surveiller, et s'appropriait presque toujours la reine. Lorsque les conjoints étaient désignés, le monarque faisait approcher les couples et prononçait le mot sacramentel qui devait les enchaîner les uns aux autres pour la soirée; ce mot était « Décampativos. »

A peine la formule était-elle prononcée, que tous s'enfuyaient vers les bosquets mystérieux qui leur avaient été indiqués pour leurs domaines. Il était défendu, de par le roi des

fougères, de rentrer avant deux heures dans la salle du trône, et d'aller plus d'un couple ensemble; il était également défendu de s'observer, de se rencontrer, de se nuire, de se chercher, de se parler. L'auteur des Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette affirme que Louis XVI trouvait fort plaisant de se voir ainsi détrôné sur l'herbe par son bon ami Vaudreuil.

Madame de Polignac ne se contentait pas de dominer dans l'intérieur du palais, elle voulait gouverner la France entière et prenait les allures d'une reine : c'était chez elle que les ministres se réunissaient pour délibérer sur la paix, sur la guerre, sur les finances ou sur la législation. Ce fut elle qui songea, pour subvenir au vide du trésor royal, à appeler au département des finances un banquier nommé Necker, citoyen de Genève, qui professait comme Law la religion réformée. L'habitude des affaires et des calculs exacts avait conduit l'habile Genevois à un dédain prononcé pour les théories d'économie politique, et l'avait entraîné dans le parti des adversaires des doctrines de Turgot sur la liberté illimitée du commerce des grains, ce qui lui avait valu l'amitié des princes et des grands monopoleurs.

Comme on avait besoin d'un homme capable afin de trouver des ressources contre l'insuffisance des revenus, le comité Polignac pensa avoir fait preuve de haute politique en le choisissant comme ministre. Mais il arriva que Necker trompa bien des espérances : au lieu de donner en curée les finances de l'état aux courtisans qui l'avaient élevé au ministère, il se prit à suivre la marche de Turgot, qu'il avait blâmée précédemment, et déclara la guerre aux privilégiés;

il réforma le mode de perception des tailles, établit un système de comptabilité, facilita les moyens de circulation du numéraire en relevant le crédit public, et abolit dans les domaines royaux le droit de main-morte. Sans aucun doute la reine eût fait promptement justice du réformateur, si les circonstances l'eussent permis; mais indépendamment de la pénurie où se trouvait le trésor, et qui nécessitait la présence d'un ministre habile au poste des finances, venaient se joindre les embarras d'une guerre contre la Grande-Bretagne, et par suite le besoin de conserver le seul financier qui fût en état par son crédit de masquer la position fâcheuse du gouvernement.

On se trouvait à l'époque où l'Amérique septentrionale venait de proclamer son indépendance et de s'affranchir du joug honteux de l'aristocratie anglaise. Ce grand événement occupe une place trop importante dans les annales du monde pour que nous n'entrions pas dans quelques détails sur l'origine des colonies anglaises dans l'Amérique du Nord, et sur les causes de rupture de ces mêmes colonies avec la métropole.

Dès le commencement du dix-septième siècle, les Anglais avaient envoyé des colonies dans le nouveau monde, et d'après les principes de leur politique envahissante, ils s'étaient démesurément agrandis au détriment des autres nations qui avaient formé des établissements dans ces mêmes contrées, au point que cent cinquante ans après, ils possédaient dans l'Amérique septentrionale l'immensité de pays qui s'étendait depuis l'embouchure du Mississipi jusqu'au fleuve Saint-Laurent, et qui avançait dans l'intérieur jusqu'aux monts Al-

léghanys. Depuis plusieurs années ils y avaient encore ajouté le Canada et les Florides, deux riches provinces appartenant à la France, et que Louis XV leur avait lâchement cédées. Tout enfin faisait présumer que le pouvoir de la Grande-Bretagne était à jamais consolidé dans ces contrées; mais qui peut pénétrer les secrets desseins de la Providence? qui ne sait que souvent la Divinité fait servir à la liberté des peuples les armes qu'elle avait mises aux mains des tyrans? La ruine de l'Angleterre devait venir de sa propre grandeur. L'insolence des gouverneurs envoyés en Amérique, tous membres de cette aristocratie anglaise, la plus rapace, la plus infâme de toutes les aristocraties, éveilla une haine profonde contre la métropole, et inspira aux Américains le désir de s'affranchir du joug de la mère-patrie.

Des hommes de cœur et d'énergie commencèrent à examiner de quel droit le parlement de Londres prélevait des impôts sur leurs cités, puisqu'elles n'avaient aucune part à la représentation nationale; ensuite ils se réunirent en congrès à New-York et publièrent une déclaration des droits du peuple. Dès ce moment, l'opposition fut régulièrement constituée dans les colonies américaines, et compta dans ses rangs les citoyens les plus honorables, entre lesquels se distinguèrent Franklin et Washington, les régénérateurs de leur patrie.

Une foule d'écrits de circonstance furent répandus à profusion et vinrent éclairer les esprits sur la sainteté de la cause de l'émancipation. Le foyer de l'agitation se concentra dans la ville de Boston, capitale de l'État de Massachusset, d'où il s'étendit dans toutes les provinces. Les ministres anglais mirent alors en œuvre, pour arrêter le mouvement insurrec-